

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N° 854

présenté par

M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain,
Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu,
M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot,
M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome,
M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya,
M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Rédiger ainsi l'alinéa 3 :

« La dernière décennie a été témoin d'une intensification des crises et menaces : invasion de l'Ukraine par la Russie, actions terroristes partout dans le monde, tensions en mer de Chine, ingérences étrangères lors d'élections, développement de nouveaux espaces de confrontation. À ces menaces il faut ajouter les enjeux écologiques : l'épuisement des ressources, notamment de l'eau, et l'augmentation en nombre et en intensité des catastrophes climatiques. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES met l'accent sur l'importance du contexte géopolitique dans la définition des objectifs de la LPM.